JUSTICIA ASBL
Organisation congolaise de promotion et de défense des droits de l'homme
et du droit international humanitaire.
Adresse : 94 avenue Adoula coin des usines , Tél : +243994075131, +243971654932,
Commune Lubumbashi, Haut Katanga /RDC Email: justicia.asbl@gmail.com, Site web : www.justicia-asbl.com

COMMUNIQUE DE PRESSE N°020/JUST/2026

LE REVEIL TARDIF ET LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT CONGOLAIS NE DEVRAIENT DETOURNER L'ATTENTION SUR LES VRAIES CAUSES DE L'INEXISTENCE DE L'ETAT DANS LE SECTEUR MINIER

JUSTICIA Asbl, une organisation de promotion et de protection des droits humains basée en RDC, apprécie à sa juste valeur les récentes mesures prises par le gouvernement pour tenter de restaurer l'ordre et la discipline dans l'extraction des minerais dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba, mais elle reste dubitative sur les résultats à atteindre par ces mesures.

En effet, c'est depuis quelques jours qu'une commission inter services séjourne dans les provinces précitées procédant à l'arrestation des sujets étrangers en séjour irréguliers et exploitant illicitement les minerais appartenant à des concessionnaires miniers, d'une part et de l'autre la saisiE de plus de 500 camions chargés des minerais illégalement exploités des entreprises minières.

C'est depuis plusieurs années déjà que des Organisations de la Société Civile ont alerté sur la coexistence des groupes financiers maffieux étrangers et nationaux dans la chaîne d'approvisionnement des minerais critiques sans que les autorités gouvernementales ne s'en préoccupent.

Le réveil tardif du gouvernement, pour qu'il constitue une réponse à cet imbroglio minier voulu, ne devrait pas être perçu comme une réponse à des procédures en justice à l'étranger contre des membres de la famille présidentielle, mais comme une volonté réelle d'assainissement du secteur. Dans cette perspective, la traque contre les exploitants illégaux ne devrait pas se limiter aux menus fretins, mais elle devrait emporter également les tireurs des ficelles qui se recrutent parmi des acteurs politiques et financiers les plus influents.

Les rapports établis par la Commission Nationale de Lutte Contre la Fraude Minière constituerait une source fiable qu'une demande d'ouverture d'enquête judiciaire telle que celle formulée par le ministère d'Etat, ministère de la justice devrait s'en inspirer.

Refouler les étrangers en séjour irrégulier sans les avoir entendus par la justice, pour déterminer leur degré d'implication et les personnes majeures entretenant la chaîne de leurs activités illicites dans le secteur minier peut être facilement perçu comme une manœuvre subtile de les soustraire à la justice pour ne pas atteindre les véritables tireurs de ficelles de cette mafia minière.

Tout compte fait, et en attendant l'issue des enquêtes souvent annoncées avec pompe mais sans grand retentissement, JUSTICIA Asbl félicite le gouvernement de la République pour cette initiative courageuse et souhaite qu'elle soit menée en toute indépendance, transparence et sans influence politique d'aucune sorte.

Fait à Kinshasa, le 05/11/2026

Pour JUSTICIA Asbl
Maitre Timothée MBUYA
Président